

Le Journal des Chapelains

N° 49 | Mars 2021

DOSSIER

PLAN PROPRETÉ

& NATURE URBAINE

SOMMAIRE

4-5: Dans notre ville
6-7: Solidarité | Social
8-13: Plan propreté & Nature urbaine
14-15: Enfance | Jeunesse
16-17: Dans nos écoles
18: Conseil municipal jeunes
19: Citoyenneté
20-21: Développement durable
22-23: Sports | Vie associative
24-27: Centre culturel Didier Bienaimé
28-29: Culture
30-31: Agenda
32-33: L'info en plus
34: Expression politique
35: État civil

HÔTEL DE VILLE

Rue du Maréchal Leclerc

Ouvert du lundi au vendredi :
En accès libre de 8h45 à 12h
Sur rendez-vous de 13h30 à 17h15

03 25 71 34 34
com@la-chapelle-st-luc.eu

Directeur de publication :

Olivier GIRARDIN

Rédactrice en chef :

Rachida ANDRIATSIORY

Rédaction et mise en page :

Pierre CHINON

Photographies :

Ville de La Chapelle Saint-Luc,
freepik.com, LDH Troyes et Aube,
Charlotte ABRAMOW/OlympiaProd,
Arnaud PERREL, Hans LUCAS, BOBY,
Christian TÉTARD, Lucie LOCQUENEUX,
C^{ie} Théâtre en anglais, Stéphane FORTIN.

Impression :

La Renaissance, Pont-Sainte-Marie

Distribution :

ADREXO, La Chapelle Saint-Luc

Le Journal des Chapelains
est imprimé à 6500 exemplaires
sur du papier issu de forêts
durablement gérées.



Dépôt légal à la parution.

COVID 19

POUR FAIRE FACE AUX VARIANTS PLUS CONTAGIEUX,

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE* À LA CHAPELLE SAINT-LUC

Pour vous protéger,
vous et votre entourage,
**CONTINUEZ DE RESPECTER
LES GESTES BARRIÈRES**

Téléchargez l'app
#TousAntiCovid

* par arrêté préfectoral

LA COLLECTIVITÉ FAIT FACE, COMME PARTOUT À TRAVERS LE MONDE, À UNE NOUVELLE PROBLÉMATIQUE SUR LES DÉCHETS LIÉS À LA COVID : LES MASQUES JETABLES.

Réalisés principalement à base de polypropylène, ils ne sont pas biodégradables et mettent des dizaines d'années à se décomposer en micro et nanoparticules de plastique qui pollueront à leur tour nos sols, notre eau et notre alimentation...

Afin de lutter contre la pollution insidieuse des plastiques et proposer aux habitants une solution de recyclage des masques à usage unique, la Ville va équiper ses bâtiments de containers de collecte spécifiques.

4 BACS DE RECYCLAGE SERONT BIENTÔT DISPONIBLES

- Hôtel de Ville
- Centre social Victor Hugo
- Centre culturel Didier Bienaimé
- Service Vie associative et Sports (rue Jules Ferry)

MERCI À TOUTES ET TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET VOS EFFORTS





Olivier GIRARDIN

Maire

Vice-président de Troyes
Champagne Métropole

Conseiller régional

Un an déjà...

Un an que nous sommes entrés dans ce long tunnel à l'acronyme digne d'un roman d'Orwell ou d'un film de Spielberg. Au moment où j'écris ces lignes, le virus de la Covid-19 ne relâche toujours pas son étreinte, nous obligeant à une vigilance exacerbée et, au fil des semaines et des mois, totalement éreintante.

Les plus anciens sont meurtris et frappés durement, les plus jeunes sont désorientés et soumis à des règles hors du commun. Le désarroi social, économique, psychologique, touche toutes les générations et particulièrement les adolescents et jeunes adultes...

Dans ce contexte, les services municipaux ainsi que les élus de notre ville se doivent non seulement de faire face, mais encore de redoubler d'attention et de professionnalisme pour répondre aux besoins impérieux de la population.

Dans ce travail de veille et de présence quotidiennes, je vois aussi le ferment de ce qui doit nous faire avancer.

Toujours, malgré tout, envers et contre ce virus et ses mutations : demain, nos projets... Notre volonté inaltérable de reprendre le chemin d'une ville à faire grandir, à continuer de changer pour toutes et tous...

Le défi est là : quand reviendront les jours paisibles, être prêt, au rendez-vous d'une ambition collective. Celle d'une ville rénovée, agréable à vivre et plus attractive.

C'est aussi le sens de l'action menée et relatée dans ce numéro et son dossier central. Tirer le meilleur parti de nos moyens municipaux pour améliorer notre environnement quotidien et sa salubrité. Ces masques jetés au sol sans vergogne depuis quelques mois nous rappellent à quel point, en matière d'incivilités, notre capacité d'innovation est sans limite...

J'écris cela parce qu'il n'y a pas de loi d'airain. Les efforts des services techniques municipaux doivent être accompagnés d'un comportement responsable de tous, quel que soit l'âge.

Chacun doit se sentir concerné et ne pas s'en remettre aux seules interventions des services de la Ville ou de l'agglomération. C'est une affaire de responsabilité mais aussi, je le crois profondément, de dignité personnelle et de savoir mieux vivre ensemble. C'est en tous les cas ce que notre commune cherche à développer.

En effet, j'ai la conviction que cette décennie, qui s'ouvre dans des conditions extraordinaires et dramatiques, constitue le point de départ d'une stratégie de rénovation en profondeur de nos infrastructures et des moyens qui leur sont alloués. Au cœur du pacte municipal très largement approuvé lors des élections de l'an dernier, il y avait cette idée de mieux vivre ensemble dans un cadre de vie amélioré, embelli, plus naturel et doux.

Le temps est venu des travaux pratiques. C'est ainsi que nous avons lancé une série d'études et de contacts avec nos partenaires, l'État et la SNCF, pour la mise en valeur de **notre patrimoine ferroviaire et son utilisation sous forme de voies de déambulation douce, cyclables**. De même, nous avons installé un groupe de travail sur la **rénovation de nos infrastructures sportives**.

De manière générale, j'ai demandé à ce que chaque commission municipale (*majorité et opposition*) se réunisse pour envisager quels projets doivent être inscrits au tableau de nos objectifs à poursuivre sur le mandat, avec en perspective la décennie 2020/2030. J'espère que nous pourrions adopter un premier document de travail et un plan pluriannuel d'investissement en juin/juillet de cette année.

Vous l'aurez compris, même si nous sommes happés en permanence par l'urgence d'un quotidien erratique et anxiogène, je veux que nous gardions le cap de l'ambition positive et collective débattue lors des élections.

«Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté.»

Sir Winston Churchill

Les « Cordées de la réussite » au collège Pierre Brossolette

Olivier Brandouy, recteur de l'académie de Reims, a rendu visite aux élèves du collège Pierre Brossolette le 22 janvier dans le cadre de la Semaine nationale des « Cordées de la réussite ».

Ce dispositif national a placé l'université de technologie de Troyes (UTT), établissement supérieur, en tête de la cordée « Science, technologie et avenir » pour l'académie de Reims...

Son objectif est de suivre les jeunes issus de quartiers prioritaires de l'agglomération troyenne jusqu'à leur sortie de l'enseignement secondaire.

Lors de sa visite, M. Brandouy a assisté à un atelier « Initiation à l'éloquence et au théâtre d'improvisation », assuré par des étudiants de l'UTT et un intervenant extérieur, à destination des élèves de 4^e et 3^e.

Pour accompagner les transformations que constituent la réforme du lycée d'enseignement général et technologique et la revalorisation de la voie professionnelle, ainsi que la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants et la création de la plateforme Parcoursup, les dispositifs en faveur de l'égalité des chances doivent être davantage mobilisés, et ce d'autant plus que la crise sanitaire liée au Covid-19 risque de creuser encore les inégalités sociales et scolaires.

Aussi, afin de créer un continuum d'accompagnement de la classe de 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur pour les collégiens et lycéens issus de milieux modestes, « Cordées de la réussite » et « Parcours d'excellence » sont fusionnés en un seul dispositif sous l'appellation « Cordées de la réussite ».

À la rentrée 2020, le nombre d'élèves accompagnés fut doublé à l'échelle du territoire national.

www.education.gouv.fr



 **onisep**

les cordées
de la réussite

Une plateforme auboise d'achat local



www.jacheteenlocal.fr

Plus d'informations au 03 25 43 70 00

ou par mail services@troyes.cci

La CCI Troyes et Aube soutient les commerçants, artisans et producteurs grâce à une plateforme qui permet d'augmenter leur visibilité, de mettre en place un service de « click & collect » et de livraison...

En quelques minutes et quelques clics, les commerçants peuvent créer facilement leur e-boutique et ainsi bénéficier d'une nouvelle alternative, tout comme les clients.

En tant que consommateur, vous pouvez découvrir les offres locales grâce à une recherche simplifiée des produits et au paiement sécurisé !



LES MENUS DES CANTINES SONT CONSULTABLES VIA LE KIOSQUE FAMILLE



CHAQUE SEMAINE
25% DE PRODUITS BIO OU LOCAUX
ET UN REPAS SANS VIANDE



Vous pouvez consulter les menus proposés aux élèves chapelain·e·s par notre prestataire API Restauration, (basé à Torvilliers), via le kiosque famille accessible depuis la page d'accueil du site Internet de la Ville.

ANNÉE SCOLAIRE

2021-2022



LES FORMULAIRES D'INSCRIPTION
POUR LA PROCHAINE ANNÉE
SCOLAIRE SONT DISPONIBLES !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter
le service Enseignement au 03 25 71 63 26
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

ou par e-mail à : s.enseignement@la-chapelle-st-luc.eu



LES LUGES ÉTAIENT DE SORTIE
AU PARC DES PRÈS-DE-LYON

La joie pouvait se lire sur les visages
lors de cette séance improvisée
du 10 février 2021.

Une nouvelle permanence au centre social Victor Hugo



M^{me} Camille Tapprest, conseillère en économie sociale et familiale (CESF) – CMAS effectue une permanence au centre social Victor Hugo chaque jeudi, sur rendez-vous, depuis le jeudi 11 février 2021. Celle-ci s'ajoute à celles dispensées dans les locaux du CMAS, avenue Salengro, et sont également ouvertes à toutes et tous.

Ces permanences ont pour objectif de répondre aux besoins des habitant·e·s de la Ville à propos de :

- L'INSTRUCTION DES DEMANDES ADMINISTRATIVES
DES AIDES LÉGALES ET FACULTATIVES ;

- L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET/
OU ÉDUCATIF DE LA PERSONNE.

Les personnes souhaitant prendre rendez-vous peuvent contacter directement le CMAS du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 03 25 71 62 47.

Cette année, les colis de Noël sont venus à vous



Afin de limiter les contacts, les colis de Noël ont été distribués cette année en porte-à-porte.

Ils étaient plus de 1 800 Chapelain·e·s âgé·e·s de 70 ans et plus concerné·e·s par cette distribution. Au choix, un colis qui leur a été remis en main propre par les élu·e·s et les agents municipaux, ou un bon d'achat reçu par voie postale...

**AU TOTAL, 640 COLIS
& 695 BONS D'ACHAT
D'UNE VALEUR DE 15€**

Étalée du 7 au 13 décembre, la distribution à domicile a été réalisée afin de limiter les rassemblements au centre culturel Didier Bienaimé comme les années passées.

Tout en respectant scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur, les élu·e·s et agent·e·s ont offert aux seniors de quoi concocter un bon repas de fête, et également une invitation au spectacle « Paris et les belles chansons » qui doit se dérouler, si les conditions le permettent, les 29 et 30 mai au centre culturel.

Également, 75 résident·e·s de l'EHPAD « Les Gêraniums » et 2 de la MAS « Le Village » ont reçu un ballotin de chocolats afin de célébrer les fêtes avec gourmandise.

Ville de
La Chapelle Saint-Luc
Centre Municipal d'Action Sociale



*Christelle Loury rend hommage à la ville de l'amour et aux plus grands interprètes des années 40 à 70.
Bienvenue à Paris!*



Préparation de la distribution au centre social Victor Hugo, le 7 décembre 2020

Des masques inclusifs pour le personnel

Distribués par la caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Aube, ils faciliteront le travail des personnes au contact des enfants.

La distribution pour le centre multi-accueil « La Capucine » s'est tenue le 15 décembre 2020, en présence de représentants de la CAF de l'Aube, M. Rodrigues (directeur), M^{me} Taraud (responsable du pôle Développement) et M^{me} Bousquière (présidente du conseil d'administration), accompagnés de M^{me} Defontaine (adjointe au maire en charge de l'Action sociale et du Logement) et de M^{me} Collin (directrice de « La Capucine »).

1300

MASQUES TRANSPARENTS ONT ÉTÉ
REMIS AU PERSONNEL
DES STRUCTURES PETITE ENFANCE
DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Ces masques, fournis par APF Entreprises, permettent de mieux percevoir les expressions faciales de celles et ceux qui les portent, ce qui facilite les échanges avec les enfants grâce à la visibilité du visage des professionnels accueillants. Véritable enjeu de santé et de bien-être pour les enfants accueillis, ce dispositif transparent facilite également la communication de celles et ceux qui s'appuient sur la lecture labiale, rendue impossible par le port de masques classiques.



L'ÉPICERIE SOCIALE SIMONE LACLÉMENCE FÊTE PÂQUES AVEC SES BÉNÉFICIAIRES

Une distribution de confiseries à destination des bénéficiaires de l'épicerie sociale aura lieu le lundi 29 mars et le jeudi 1^{er} avril.

À partir de 14 h et sur rendez-vous, les bénévoles accueilleront, dans le plus strict respect du protocole sanitaire, petits et grands gourmands afin de leur remettre quelques friandises offertes par la Banque Alimentaire de l'Aube.

La propreté de notre ville est l'affaire de tous

Malgré le travail effectué par les trente agents municipaux qui nettoient les trottoirs et chaussées, vident les poubelles et ramassent les détrit­us, les comportements de certaines personnes causent encore aujourd'hui de nombreux désagréments...

LES HABITUDES ÉVOLUENT

Le célèbre « World CleanUp Day » ou encore le récent défi « Nettoie ton kilomètre », qui a vu le jour durant le confinement de novembre, sont des actions qui viennent appuyer cette tendance. La population se mobilise et, aidée par les municipalités, elle peut réaliser quelques bons gestes afin de « mieux vivre ensemble ».

**LA VILLE DE LA CHAPELLE SAINT-LUC DÉPENSE EN MOYENNE
506 845,60 € TTC PAR AN POUR LA PROPRETÉ URBAINE**

(fonctionnement et entretien des véhicules: 145 748,80 €;

temps d'intervention des agents, matériels, consommables,

interventions urgentes, désherbages, divers ramassages: 361 096,80 €)

**Jean-Paul BRAUN**

Adjoint au Maire en charge de l'Aménagement urbain,
de la Transition écologique et de la Politique de la Ville

Journal des Chapelains (JDC) : Pourquoi les élu·e·s ont-ils fait le choix de lancer un plan propreté ?

Jean-Paul BRAUN : « Quand on me demande de résumer, de façon simple, ce que j'entends par « écologie », j'ai l'habitude de répondre avec le sourire : « L'écologie, c'est respecter la Terre et ses locataires ».

En effet, respecter l'environnement et réduire les pollutions sont des actions fondamentales pour la santé de toutes et tous, mais préserver notre bien commun pour partager un cadre de vie agréable est essentiel également. Chacune et chacun a droit à un espace public de qualité, et la propreté en fait partie.

C'est un challenge collectif. Évidemment, élu·e·s et services doivent être exemplaires mais nous devons également mobiliser les habitants, les jeunes ou les plus expérimentés, les bailleurs, les associations, les commerçants, les entreprises... dans la mise en place de ce plan.

La propreté de notre ville est de la responsabilité de toutes et de tous.

Je voudrais ajouter que nous comptons évidemment sur un résultat décisif ; cependant la démarche également est importante. Créer une dynamique collective pour améliorer la propreté de notre ville, c'est demander à nos habitant·e·s, nos partenaires économiques, de se mettre en position d'acteurs de leurs choix sur notre territoire, d'abord pour une ville propre puis dans des projets collectifs d'avenir. »

JDC : Quels sont les messages que vous souhaiteriez faire passer aux habitant·e·s ?

Jean-Paul BRAUN : « Élu·e·s, nous sommes au service de toutes et tous les habitant·e·s et sommes attentifs au quotidien à la qualité de ce service, mais il est des combats que l'on ne peut pas gagner seul.

Il y a des gestes qui sont devenus instinctifs, jeter son mégot par la fenêtre de sa voiture, jeter par terre son ticket de caisse ou son papier de bonbon.

Réflexes, indifférence, individualisme, manque d'éducation, je ne sais pas, jamais si simple ! Ce que je sais, c'est que ces gestes-là, vous ne le feriez pas chez vous. Il faut donc, par tous les moyens, que chacun reprenne conscience que nos rues, nos trottoirs, nos parcs, nos espaces publics méritent la même attention que chez nous ! Ne me faites pas croire que si votre chien, par accident, fait ses besoins dans votre couloir, vous allez faire comme si vous n'aviez rien vu !

Le plan que nous mettons en place va concerner tout le monde, habitants et partenaires. Je souhaite donc que chacun joue le jeu, se réapproprie l'espace public et le respecte, comme chez lui. Évidemment des sanctions sont prévues pour les récalcitrants qui deviendront rapidement une minorité facilement identifiable.

C'est le début d'une démarche collective d'importance qui aboutira, pour chacune et chacun, par la fierté partagée d'un cadre de vie propre, agréable et sain.

Pour une ville propre, comme chez vous !

10 MILLIARDSDE MÉGOTS SONT JETÉS DANS
LES RUES FRANÇAISES
CHAQUE JOUR**5 ANS**EN MOYENNE POUR QU'UN
CHEWING-GUM SE DÉGRADE**450 ANS**POUR QU'UN MASQUE
SE DÉGRADE TOTALEMENT**220 TONNES/AN**D'OBJETS ET DE DÉTRITUS
SONT RAMASSÉS PAR LES
SERVICES DE LA VILLE**LA PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC
IMPLIQUE NÉCESSAIREMENT UNE RESPONSABILITÉ
PARTAGÉE, C'EST UN ÉLÉMENT PRIMORDIAL
DU « MIEUX-VIVRE ENSEMBLE »**

Les chiffres l'attestent, la chasse aux dépôts sauvages, aux incivilités diverses et autres dégradations publiques n'est jamais terminée. La mission essentielle qu'est la propreté de l'espace public mobilise à ce jour 30 agents des services de la Ville.

Dans un souci de qualité et d'efficacité technique, mais aussi dans le but de sensibiliser tout en (ré)apprenant les bons gestes, La Chapelle Saint-Luc met en place un « plan propreté » afin d'améliorer notre cadre de vie.

En plusieurs étapes, il sera axé sur la prévention et l'apprentissage ludique à travers des ateliers et des jeux, avant l'inéluctable phase de répression.

LA CHARTE DE PROPRETÉ

Cette charte, disponible pour le moment sur le site Internet de la Ville, comporte une série d'engagements à respecter par les usagers, mais également d'autres points concernant les actions de la municipalité...

Parmi elles, l'organisation d'opérations de nettoyage ou encore le respect des engagements environnementaux...

Vous pouvez la remplir afin d'adhérer aux principes moraux qu'elle énonce, et faire « officiellement » partie de l'aventure !

**LE NOMBRE DE SIGNATURES SERA RÉGULIÈREMENT ANNONCÉ
SUR LES DIFFÉRENTS RÉSEAUX SOCIAUX DE LA VILLE**

*« Je m'engage à sensibiliser mon entourage,
mes clients et partenaires aux principes de propreté urbaine »*

*« Je m'engage à respecter les consignes de tri en déposant
mes verres et papiers dans les points d'apport volontaire »*

*« Je m'engage à ne pas jeter mes mouchoirs, mes masques, mes mégots, mes
chewing-gums, mes emballages de friandises et canettes dans la rue »*



POUR UNE VILLE PROPRE FAITES COMME CHEZ VOUS !

ENGAGEZ-VOUS : CHARTE DE PROPRETÉ DE LA VILLE

La propreté des espaces, implique nécessairement une responsabilité partagée, c'est un élément important du vivre-ensemble et du bien être collectif. Pour le bien de toutes et tous, à l'instar présent, mais aussi pour les générations futures nous lançons un appel à la mobilisation citoyenne pour garantir la propreté de la ville. Cet engagement concerne les habitants, les associations, les entreprises nous avons chacun.e à un rôle à jouer ! C'est pourquoi, nous vous demandons en tant qu'habitant, association, entreprise de vous engager à :

- Je m'engage à sortir mes ordures ménagères ou bacs de tri la veille du ramassage et à rentrer mes contenants une fois la collecte faite ou à porter mes déchets dans les contenants adaptés.
- Je m'engage à respecter les consignes de tri en déposant notamment mes verres, plastiques et papiers dans les points d'apport volontaire.
- Je m'engage à utiliser les sacs poubelles solides et à les fermer.
- Je m'engage à utiliser la déchèterie pour les déchets spécifiques à mon activité.
- Je m'engage à porter mes encombrants, végétaux, gravats, cartons, déchets toxiques ou dangereux à la déchèterie intercommunale et à faire reprendre à mon fournisseur mon ancien électroménager / équipement hifi lors de l'achat d'appareils neufs.
- Je m'engage à ne pas jeter mes mouchoirs, mes masques, mes mégots ou mes chewing-gums, canettes dans la rue.
- Je m'engage à ramasser les déjections de mon animal.
- Je m'engage à ne pas donner de la nourriture aux animaux errants pour éviter la prolifération des nuisibles (rongeurs, cafards...).
- Je m'engage à ne pas dégrader la ville avec des graffitis.
- Je m'engage à respecter le travail réalisé par les agents de propreté de la ville et à être vigilant à la propreté autour de mon habitation, mon établissement, mon commerce...
- Je m'engage à sensibiliser mon entourage, mes clients et partenaires aux principes de propreté urbaine.

Je suis : ☐ Une entreprise ☐ Une association ☐ Un particulier ☐ Autre : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Adresse mail : _____

Signature : _____

MAIS QUE FAIT LA VILLE ?

- Nous organisons des opérations de nettoyage efficaces dans chaque secteur.
- Nous optimisons le travail des agents de propreté et des espaces verts.
- Nous respectons les orientations environnementales.
- Nous améliorons la desserte de poubelles.
- Nous favorisons la pratique du tri des déchets et des filières de traitement des déchets.

Plus d'informations auprès du service **coordination cadre de vie** 03.25.51.62.81.

@LaChapelleSaintLuc

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service coordonnateur de la Ville de La Chapelle Saint-Luc. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en contactant le service.

**POUR UNE
VILLE PROPRE
FAITES COMME
CHEZ VOUS !**

LE SLOGAN ASSOCIÉ

Il accompagnera tous les supports de communication en lien avec le plan propreté.

Avec ce slogan, la volonté d'interpeller en utilisant la phrase « *Faites comme chez vous !* » est clairement affichée. Il pousse ainsi les personnes à se rendre compte qu'il est nécessaire de considérer la Ville comme chez soi et d'agir en conséquence.

NUMÉRO À JOINDRE
COORDINATION « CADRE DE VIE »

06 98 32 14 69

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION LUDIQUE AXÉE SUR LA SENSIBILISATION

DES VISUELS SIMPLES,
COLORÉS ET PERCUTANTS

Ils reprendront, selon un code couleur, les axes principaux sur lesquels il faut rapidement agir (*déjections canines, dépôts d'encombrants, pollution liée aux mégots, masques et débris divers...*) en rappelant également le montant des contraventions encourues (*de 68 à 145 €*), qui peut différer selon l'infraction constatée.

Diffusés sur les planimètres de la ville en grand format ou sous forme d'affiches, ces visuels seront également repris sur les réseaux sociaux afin de familiariser les habitant·e·s avec cette opération d'envergure.

LA LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES



Premier problème à être traité, la lutte contre les déjections canines représente un point important de ce plan propreté.

Des panneaux de type « *signalisation* » verront le jour à différents endroits jugés stratégiques.

Également, des messages seront marqués sur les trottoirs à l'aide de pochoirs et d'aérosols à la poudre de craie, effaçables en quelques jours et non polluants...

RÉALISATION D'UNE CAMPAGNE VIDÉO

Présentation d'une journée type d'un agent de propreté, tout en mettant en avant les conséquences des incivilités...

Réalisée par les enfants du conseil municipal Jeunes et du comité citoyens Jeunes, avec l'aide des membres des conseils citoyens, cette campagne va permettre de toucher un public beaucoup plus large.

DES ACTIONS RÉALISÉES SUR LE TERRAIN

Des journées « Trophées de la Propreté » dans les différents secteurs de la ville vont être organisées.

Des stands, tenus par les agents de la Ville, les associations qui le souhaitent ou encore la police municipale, seront mis en place afin de guider, expliquer et sensibiliser la population avec une distribution de goodies sur le thème de la propreté urbaine.

Des opérations de sensibilisation au bon comportement à adopter lorsque l'on possède un chien seront également organisées, tout comme des journées de nettoyage de la ville, des « *Clean Challenges* », avec les habitant·e·s et les services municipaux...



PROJET D'AFFICHE

Reconduction du label « Tourisme & Handicap » au parc Pierre Pitois

Ce label d'État, qui concerne les professionnels du tourisme s'engageant dans une démarche de qualité ciblée sur l'accessibilité aux loisirs pour toutes et tous, a été reconduit pour une durée de 5 ans...

Attribué par l'agence départementale du tourisme (ADT), il apporte la garantie d'un accueil efficace et adapté aux besoins indispensables des personnes en situation de handicap.

Suite à une candidature effectuée par la Ville, une visite d'évaluation de l'équipe de l'ADT sur place est organisée, puis un passage en commission valide, ou non, la labellisation en analysant plusieurs critères.

LE PARC CHAPELAIN
EST LABELLISÉ
POUR LES HANDICAPS
AUDITIFS, MENTAUX ET MOTEURS



*« Offrir aux personnes handicapées
l'autonomie à laquelle elles aspirent,
c'est leur ouvrir le plus grand
nombre de portes. »*

9 autres parcs et squares sont en accès libre à La Chapelle Saint-Luc !

1. PARC DES PRÈS-DE-LYON

Avenue de Neckarbischofsheim

2. ESPACE DE LOISIRS GASTON BERGER

2 rue Benjamin Franklin (*derrière l'Espace Franklin*)

3. SQUARE JORAND

Rue Raymond Poincaré

4. SQUARE DES HÂTÉES

Rue Ernest Pérochon

5. CHEMIN RURAL

Rue Lazare Carnot

6. PARC DU CINQUANTENAIRE DE LA LIBÉRATION

Rue Pasteur et rue André Marceau

7. SQUARE YVES PRÉDIERI

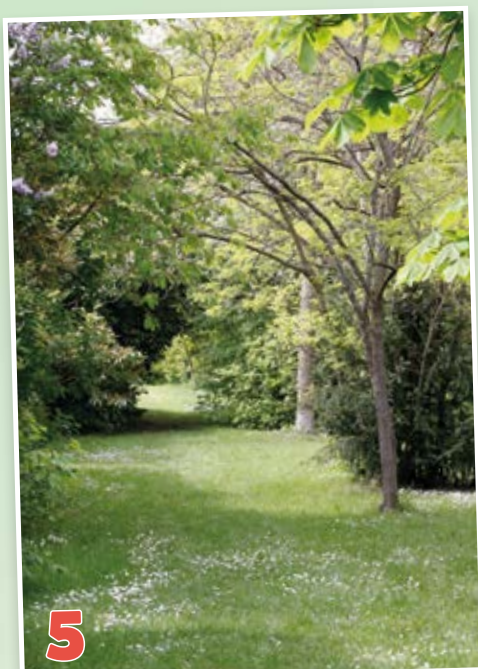
Rue Raymond Chasseigne

8. PARC MOUCHOTTE

Rue René Mouchotte

9. MAIL GUY MOLLET

VENEZ (RE)DÉCOUVRIR CES LIEUX PROPICES À LA DÉTENTE & AU SPORT !



UN PROJET 100 % PALETTES

Les enfants de l'école élémentaire Jean Jaurès ont, sur le temps des activités périscolaires, participé à un projet totalement dans l'air du temps : la confection de meubles, et plus particulièrement d'un salon, en palettes de récupération !

UN RÉSULTAT BLUFFANT,
100 % RÉCUP ET 100 % CONFORT !

Ce travail, fruit d'une collaboration entre l'équipe d'animation et les enfants, a été au centre de leurs activités depuis le mois de novembre. En effet, avant de profiter de ce nouvel endroit bien à eux, il a fallu imaginer le salon, préparer les palettes, les poncer, les peindre, les assembler, puis les décorer...



ATELIER PEINTURE

INAUGURATION, LE 19 FÉVRIER



DÉCOUVERTE DES SCIENCES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FERDINAND BUISSON

En partenariat avec la maison de la science Hubert Curien, les jeunes Chapelain-e-s ont exploré en décembre les curiosités de notre monde durant leurs activités périscolaires.

Encadré-e-s par Mado, nos scientifiques en herbe ont ainsi pu comprendre et reproduire le fonctionnement d'une éruption volcanique de manière ludique et immersive, explorer notre système solaire et faire beaucoup d'autres découvertes captivantes...

Ms Hubert Curien
maison
de la **science**

AMBIANCE MONTAGNARDE POUR LES VACANCES D'HIVER À L'ACM MILLE COULEURS

« L'équipe pédagogique a privilégié l'imaginaire pour que les enfants puissent voyager et s'évader. Lors des vacances précédentes, un vote a permis de prendre en considération leur avis et suite à cela, le choix de reproduire l'ambiance d'un village montagnard est apparu comme une évidence.

Les plus petits ont découvert la faune sauvage, se sont inspirés des paysages pour leurs activités manuelles, ont partagé une tartiflette et des histoires « au coin du feu »...

Les plus grands se sont initiés aux sports d'hiver, ont fabriqué leur luge et partagé des moments inoubliables lors d'une journée « casino »... Également, ils ont eu l'honneur d'être invités chaque jour, à tour de rôle, à déguster une raclette dans le plus pur esprit montagnard !

Merci aux services de la Ville avec lesquels notre équipe a travaillé, aux familles, aux entreprises Festilight et Dentinger pour leur contribution à la réalisation de la décoration des lieux. »

Laurie Perez
directrice de l'ACM Mille Couleurs



INAUGURATION DE LA SEMAINE MONTAGNARDE, LE 22 FÉVRIER



JOURNÉE PYJAMA, LE 24 FÉVRIER

DÉCOUVERTE DE DIFFÉRENTES CULTURES, LE 23 FÉVRIER, À L'ESPACE MULTIMÉDIA



EN FÉVRIER, CAP VERS LA DIVERSITÉ CULTURELLE POUR L'ESPACE FRANKLIN



« Notre but était de faire voyager les enfants dans différents pays qu'ils ne connaissaient pas. Voyager favorise les contacts, l'enfant apprend ainsi à aller vers l'autre, à tisser des liens et à se faire des ami-e-s.

Il apprend aussi à créer des ponts et communiquer, même si la langue diffère. À travers ces expériences, nous voulons leur apporter une découverte culturelle, grâce à plusieurs activités ludiques, comme une maquette qui sera réalisée avec différents outils et exposée en fin de session.

Elles et ils vont apprendre et s'enrichir de la différence, tout en apprenant le respect et la tolérance car c'est souvent la peur, celle de l'inconnu ou d'autrui, qui crée les préjugés. »

Patrice Daninthe
directeur animation de l'Espace Franklin



INITIATION AU DJEMBÉ AVEC STÉPHANE CAIN, LE 24 FÉVRIER, À L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Année 2020/2021

Dispositif ENVOL : l'envers du décor

Ces ateliers, qui ont vu le jour en 2015, succèdent au dispositif « *coup de pouce* » impulsé par Gérard Chauveau. Ils proposent un travail complémentaire à celui effectué dans les écoles placées en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+). À travers ces quelques lignes, les trois référent·e·s vous plongent dans les coulisses des ateliers...



La Chapelle Saint-Luc dispose de trois ateliers ENVOL : un à l'école Jean Jaurès, un autre à l'école Jean Moulin et le dernier à l'école Teilhard de Chardin.

Claude Simonnot est en même temps directeur de l'école Jean Jaurès et référent de l'atelier.

Catherine Kerveillant et Claire Drujon sont toutes les deux professeures des écoles spécialisées en RASED (*option aide pédagogique*). Elles interviennent en prévention et en remédiation de la difficulté scolaire de la grande section de maternelle au CM2.

Catherine Kerveillant travaille dans les écoles maternelles et élémentaire Jean Moulin-Bartholdi depuis 2006, elle est la référente ENVOL pour ce groupe scolaire.

Claire Drujon intervient dans les écoles maternelle et élémentaire Teilhard de Chardin, ainsi que dans l'école élémentaire Jean Moulin depuis 2011. Elle est la référente ENVOL pour l'école Teilhard de Chardin.

Leur fonction d'enseignante spécialisée en RASED les amène à rencontrer les familles qui les connaissent souvent depuis la première année de scolarisation de leur enfant, ce qui facilite les contacts et la relation de confiance.

**LES TROIS RÉFÉRENT·E·S ASSURENT
LE LIEN ENTRE LES FAMILLES,
LES ANIMATRICES ANASTASIE, ÉLISE ET
CORALIE, L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE,
LA MAIRIE ET LES PARTENAIRES**

ENVOL est un dispositif qui s'adresse à des enfants pour lesquels les activités et sorties proposées contribueront à stimuler « *autrement* » le langage oral et écrit, à mobiliser et affiner leurs connaissances dans le cadre de jeux ou de recherches (à propos d'un artiste, d'un thème étudié...), à leur faire vivre des expériences de

groupe où solidarité et entraide seront force de réussite, à construire confiance, estime de soi et autonomie, à mobiliser leur famille dans l'accompagnement à la scolarité en leur faisant découvrir des univers jusqu'ici peu fréquentés, et pourtant proches de chez eux. Le choix des enfants et du niveau scolaire se fait avec l'équipe pédagogique et repose donc sur des objectifs qui visent à renforcer des compétences scolaires et relationnelles, ainsi que l'implication des familles.

L'année est généralement ponctuée de visites d'expositions, de rencontres d'artistes, d'activités d'arts plastiques au centre culturel Didier Bienaimé et d'animations à la médiathèque Éliane Chartier, pour lesquelles les familles (*parents et fratries*) sont invitées à partager ces temps ensemble.

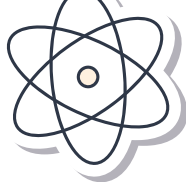
CETTE ANNÉE, LA CRISE SANITAIRE NOUS CONTRAIT À RESTER DANS LES ÉCOLES

Cependant, les enfants pourront participer à un projet littérature jeunesse « *Lire en famille* ». Ils découvriront six albums par leur lecture et par des activités pédagogiques qui leur permettront de participer au vote pour leur album préféré. Ils feront de beaux voyages à travers ces histoires. Par ailleurs, un magazine mensuel (*documentaire*) est étudié au sein du groupe et offert à chaque enfant...

Les séances se déroulent chaque soir de la même façon : après la journée de classe, dès 16h30, ces six élèves retrouvent leur animatrice dans un lieu différent de la classe, pour y vivre successivement : la convivialité du goûter partagé, le temps des devoirs, des activités ludiques mobilisant langage oral et écrit, développant écoute, entraide et respect, puis la lecture d'une belle histoire pour terminer paisiblement la journée.

Chaque soir, un parent vient chercher son enfant. C'est aussi l'occasion d'échanger avec l'animatrice...





TOUS LES SOIRS, DE NOVEMBRE À MAI, 15 À 18 ENFANTS PROFITENT DE CE DISPOSITIF SPÉCIFIQUE AUTOUR DE TEMPS RITUALISÉS (GOÛTER, TOUR DE TABLE, PRISE DE PAROLE, TEMPS DE LECTURES PARTAGÉES...), DE JEUX DE LECTURE, D'ÉCRITURE ET D'EXERCICES LUDIQUES AFIN D'APPROVOISER LES MOTS ET LEUR SENS.



LES TEMPS FORTS DES ATELIERS

- Les rencontres et événements en fin de période avec l'ensemble des parents et fratries pour partager un moment convivial: goûter commun, jeux enfants/parents, temps d'échange entre parents.

Ces moments sont toujours de riches instants d'échanges pour les enfants, leurs familles, les agents municipaux et les enseignants des classes concernées, souvent présents.

- Les rencontres entre les élèves des 3 ateliers lors des visites au centre culturel, en présence des artistes qui peuvent ainsi répondre aux questions diverses des enfants et de leurs familles, suivies d'activités d'arts plastiques.

Cette année est particulière, les conditions sanitaires ne permettent pas de sorties, ni de moments conviviaux.

Les échanges avec l'ensemble des parents sont limités mais nous espérons pouvoir l'an prochain revivre pleinement ces temps forts qui caractérisent les ateliers ENVOL...

& **Claire Drujon**
Catherine Kerveillant
Claude Simonnot



« Nous pouvons être fiers des Ateliers ENVOL, symbole d'une volonté politique ambitieuse à destination des jeunes élèves et de leur famille, grâce aux animatrices et aux enseignant-e-s impliqué-e-s.

Accompagner nos jeunes de façon bienveillante et valorisante, les ouvrir sur les livres, la culture, les arts et l'autre... Telle est la définition des Ateliers ENVOL.

Nous devons garder ce cap, pour notre jeunesse chapelaine, dans tous les lieux qui accueillent des enfants aujourd'hui et pour demain ».

Cécile Pauwels
Adjointe au Maire en charge
de l'Éducation et de la Jeunesse



Conseil municipal Jeunes: une nouvelle équipe prend ses marques

Élu·e·s pour un mandat de deux ans, les Chapelain·e·s du conseil municipal Jeunes découvrent petit à petit leurs nouveaux rôles...

En effectuant une visite guidée les 10 et 17 février (*photos ci-dessous*), elles et ils ont pris le pouls de l'institution municipale, tout en découvrant et/ou redécouvrant les « coulisses » de l'administration, des services techniques et des serres, ainsi que leurs rôles auprès de la population.

AGENDA

◆ 17 MARS ◆

- Première assemblée plénière
- Élection du ou de la maire Jeune
- Présentation en détail des différentes commissions

.....

◆ 16 JUIN ◆

- Visite du mémorial Charles de Gaulle



Visite du bureau de Monsieur le maire,
le 10 février 2021



Visite des serres municipales,
le 17 février 2021

Suite aux élections de décembre, 33 Chapelain·e·s sont devenus conseillers municipaux Jeunes, représentant·e·s des enfants chapelain·e·s. Ils participeront activement à la vie de la commune.



Les ateliers découverte des milieux professionnels ont le vent en poupe

Ces ateliers, qui se déroulent tout au long de l'année scolaire, ont pour objectif d'aider les élèves de 4^e et de 3^e des collèges Albert Camus et Pierre Brossolette dans leurs recherches d'orientation et de formation professionnelle.

La Ville de La Chapelle Saint-Luc, en partenariat avec Troyes Champagne Métropole et l'État dans le cadre du Contrat de Ville, a reconduit cette année encore ce dispositif d'accompagnement.

L'ORIENTATION, UNE ÉTAPE CLÉ POUR LES COLLÉGIEN·NE·S

Depuis dix ans maintenant, les élèves rencontrent des professionnels de divers horizons qui leur parlent de leur parcours et de leur quotidien. Ces entretiens, à destination des élèves volontaires et intéressés, susciteront peut-être cette année de nouvelles vocations et ce, à quelques mois des importantes décisions d'orientation qu'ils devront prendre.



**TROYES
CHAMPAGNE**
MÉTROPOLE



Métiers de la jeunesse et du sport,
centre social V. Hugo, le 2 février 2021



Métiers des soins vétérinaires,
gîte équestre de Méry-sur-Seine, le 9 février 2021

AGENDA*

31 MARS (8 H - 12 H)
FORUM ORIENTATION
CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO

6 AVRIL (14 H - 16 H)
Atelier « multimétiers »
Parc d'attractions Nigloland

13 AVRIL (14 H - 16 H)
Atelier « développement durable »
Centre social Victor Hugo

11 MAI (14 H - 16 H)
Atelier « métiers de la sécurité »
Centre social Victor Hugo

18 MAI (14 H - 16 H)
Atelier « métiers de la culture »
Centre culturel Didier Bienaimé

15 JUIN (14 H - 16 H)
Atelier « métiers de l'artisanat »
Carrosserie Barsot-Bourgeois

* l'agenda pourra être modifié en fonction de l'évolution de la crise sanitaire

La Chapelle en Habit de Fête

Le jury s'est déplacé le 17 décembre afin de découvrir les décorations et illuminations des inscrits au concours 2020 « La Chapelle Saint-Luc en habit de fête ». Les lauréats ont remporté des cartes cadeaux ainsi que des places de spectacle au centre culturel Didier Bienaimé.

CATÉGORIE BALCON DÉCORÉ
1^{re} place • Classe ULIS (école élémentaire Jean Moulin)

CATÉGORIE BALCON ILLUMINÉ
1^{re} place • M^{me} Nelly JACQUEMET
2^e place • M^{me} Gaëlle KELLER

CATÉGORIE MAISON, JARDIN ILLUMINÉ
1^{re} place • M^{me} Evelyne BURET
2^e place • M. Eric SOBCZAK
3^e place • M. Jérôme SEBASTIEN

CATÉGORIE MAISON, JARDIN DÉCORÉ
1^{re} place • M^{me} Sandrine CARVALHO
2^e place • M^{me} Lucile CARPENTIER
3^e place • M. et M^{me} GRISONNET

Des prix « coup de cœur » et « félicitations du jury »
ont également été remis.

BRAVO À TOUTES ET TOUS POUR VOTRE
PARTICIPATION À L'EMBELLEMENT DE NOTRE VILLE.

Une station d'autoréparation de vélos bientôt installée



Également équipée d'un abri couvert, cette station sera implantée au printemps à l'entrée du complexe Lucien Pinet, proche du complexe aquatique Aqualuc.

La Ville participe activement à lever les barrières qui entravent l'utilisation du vélo par la population chapelaine et pour tous les types de déplacements.

Pour soutenir les débutant·e·s cyclistes et les aider à appréhender de manière sécurisée les règles de base de la circulation, la collectivité a créé un circuit vélo baptisé « La Roue Libre », inauguré en 2019 (voir ci-dessous). Pour enrichir cette première réalisation, innovante dans notre région, un nouveau stationnement couvert ainsi qu'une station d'autoréparation pour vélos seront installés durant le mois de mars, en bordure du circuit, à l'entrée du complexe sportif Lucien Pinet.



Exemple de l'infrastructure d'autoréparation qui pourra être installée

Rendez-vous sur notre site Internet pour plus d'informations :
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/Decouvrez-le-circuit-velo-La-Roue-Libre.html



Imaginé comme un support d'apprentissage pour la maîtrise des connaissances de base pour petits et grands, ce circuit a pour objectif de se (re)familiariser avec la pratique du vélo et de faire (re)découvrir les grands principes de la circulation en toute sécurité en milieu urbain.



LONGUEUR
DU CIRCUIT :
± 3,3 km

DURÉE
ESTIMÉE :
± 20 minutes

DES VÉLOS EN LOCATION AU CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO

Alternative aux transports motorisés, des vélos sans assistance électrique sont disponibles toute l'année.

OFFRE DESTINÉE AUX DEMANDEUR·EUSE·S
D'EMPLOI ET/OU POUR EFFECTUER DES
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.

PLUS D'INFORMATIONS À L'ACCUEIL,
 AU 03 25 82 62 55 OU AU 03 25 49 98 26

JOURNÉE MONDIALE DE LA BICYCLETTE

En lien avec l'USEP Aube, la collectivité souhaite, autour de la Journée mondiale de la bicyclette du 3 juin 2021, proposer deux journées d'animation : le 2 juin pour toutes et tous et le 3 juin à destination des scolaires.

CES JOURNÉES PERMETTRONT AUX ENFANTS DE S'EXERCER À L'USAGE DU VÉLO EN DÉCOUVRANT LES INFORMATIONS DISTILLÉES TOUT AU LONG DU CIRCUIT PÉDAGOGIQUE « LA ROUE LIBRE ».

Ils auront également l'occasion de tester leur agilité et leurs connaissances pendant les ateliers de maîtrise aménagés tout au long du parcours...



Les travaux d'isolation des bâtiments communaux continuent

Depuis plusieurs années, la collectivité effectue un travail important d'optimisation énergétique de ses bâtiments, avec l'objectif de diminuer fortement, de l'ordre de 40 %, ses consommations d'énergie à l'horizon 2030.

Entamé fin 2020, le programme d'isolation des planchers bas et de calorifugeage des réseaux de chaleur contribue à l'atteinte de cet objectif. Il a débuté par le groupe scolaire Ferdinand Buisson et se poursuivra durant le premier semestre 2021.



Situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment, le plancher bas est la paroi séparant l'espace de vie et le sol, ou tout autre dispositif placé en-dessous, tel un vide sanitaire.

10% DES DÉPERDITIONS DE CHALEUR SE FONT PAR LE SOL

L'ISOLATION DES PLANCHERS BAS consiste en l'application d'un isolant sur la face inférieure du plancher.

LE CALORIFUGEAGE désigne l'isolation des canalisations d'eau et de chauffage, permettant d'éviter les déperditions de chaleur, notamment dans le cas de canalisations qui passent dans des zones non chauffées.



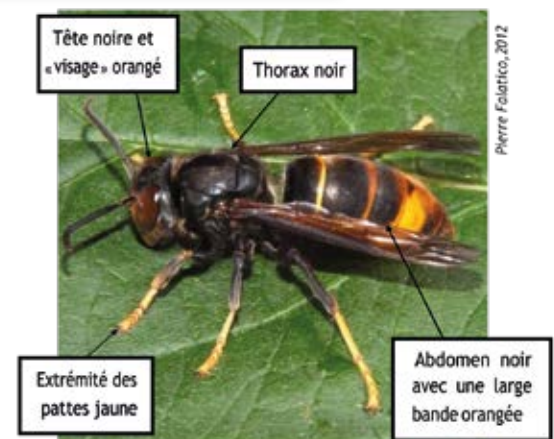
Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Au printemps, la femelle fondatrice construit seule un nid primaire dans lequel elle élève la première génération d'ouvrières. Ce nid de petite taille est souvent construit à faible hauteur. L'ouverture est située vers le bas et le nid peut être confondu avec un nid de guêpes.

SAVOIR RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE EST IMPORTANT, POUR AGIR DE MANIÈRE ADAPTÉE

Très souvent, la colonie déménage par manque de place ou pour se mettre en sécurité. La plupart du temps, un nouveau nid est construit en haut d'un grand arbre, plus rarement dans un bâtiment ouvert ou dans un buisson. Le nid a une forme ronde en début de saison, puis devient piriforme. L'ouverture de petite taille est située sur le côté du nid qui peut atteindre un diamètre de 80 cm en fin de saison...

En cas de découverte d'insectes et/ou de leur nid, merci de contacter Louis Audren
au 03 26 77 36 47 ou par e-mail: l.audren@fredonca.com



Le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen. Son thorax est entièrement noir, ses ailes sont foncées.

Sa tête vue de face est orange et noire sur le dessus. Très actif, il est continuellement en mouvement lorsqu'il butine.

Il est capable de rester en vol stationnaire dans l'attente d'une proie.



La Chapelle Saint-Luc candidate au label « Terre de Jeux 2024 »

Lancé en juin 2019, ce label qui s'adresse à toutes les collectivités territoriales va permettre à chacun·e de vivre l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

« Terre de Jeux 2024 » valorise les territoires souhaitant mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitant·e·s, tout en s'engageant dans la grande aventure des olympiades.

Afin de respecter cet engagement, trois critères définis par le label sont à respecter :

- 1 LA CÉLÉBRATION**
pour faire vivre à toutes et tous les émotions des Jeux ;
- 2 L'HÉRITAGE**
pour changer le quotidien des Français·e·s grâce au sport ;
- 3 L'ENGAGEMENT**
pour que l'aventure profite au plus grand nombre.

Si elle reçoit ce label, la Ville devra célébrer les Jeux à travers différentes actions, comme par exemple effectuer des retransmissions publiques, engager une démarche de réduction des déchets lors des événements affiliés au label « Terre de Jeux 2024 », ou encore organiser une rencontre entre un athlète de haut niveau originaire de la région et les habitant·e·s.

À VOS MARQUES,
PRÊTS, PARTEZ !

La Ville et les associations chapelaines travailleront sur des activités d'animation afin de faire vivre aux habitant·e·s le sport et ses valeurs en bas de chez eux, mais aussi dans les établissements scolaires.

À l'aube d'un grand programme de rénovation des équipements sportifs municipaux, Bernard CHAMPAGNE, adjoint au Maire en charge de la Tranquillité publique, de la Médiation, des Équipements et des Associations sportives, sera l'élu référent du label « Terre de Jeux 2024 ».

TERRE
2024
DE JEUX

CITIUS, ALTIUS, FORTIUS



Cette devise, qui fut proposée par Pierre de Coubertin en 1894, accompagne les Jeux depuis l'édition de 1924 également organisée à Paris.

Inscrite sur les médailles remises aux athlètes, elle peut être traduite par « plus vite, plus haut, plus fort »

Le plein d'activités extérieures

Animées avec passion par Salim Kersena, ces sessions sportives ont permis aux jeunes de profiter des premiers rayons du soleil printanier.

Avec du football, des courses d'endurance ou d'orientation au complexe Lucien Pinet, les sportives et sportifs de l'espace Franklin et/ou de l'ACM Mille Couleurs n'ont pas démerité durant les vacances d'hiver...

AU-DELÀ DE LA PERFORMANCE SPORTIVE, IL Y A LA CONSTRUCTION MENTALE

À travers son regard expérimenté, l'animateur n'en doute pas une seconde: «*La performance sportive est une chose, mais la volonté et le courage que l'on peut développer grâce au sport sont des forces sur lesquelles les jeunes pourront s'appuyer plus tard*».



AGENDA

1^{ER} MAI

Rendez-vous pour le traditionnel tournoi annuel du RCSC au stade Vigeannel-Herluison, à La Chapelle Saint-Luc.



DU 17 AU 21 MAI

À NOTER D'URGENCE!

La nouvelle édition de la Semaine du sport et de l'enfant arrive bientôt! *Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site Internet et/ou nos réseaux sociaux!*

L'AGENDA POURRA ÊTRE MODIFIÉ EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DE LA CRISE SANITAIRE

« Un sac de billes » Rencontre avec Freddy Viau

Avec cette adaptation du roman autobiographique de Joseph Joffo, Freddy Viau nous replonge dans ce grand classique de la littérature française, best-seller de l'année 1973.

JDC: Bonjour Freddy, pouvez-vous s'il vous plaît vous présenter en quelques mots?

Freddy Viau: « Je suis comédien, metteur en scène et auteur-adaptateur. J'ai donc plusieurs cordes à mon arc, mais toutes liées au théâtre. J'ai été formé par Alain Knapp, ancien directeur de l'école du théâtre national de Strasbourg et également professeur au conservatoire de la Rue Blanche. Je suis aubois d'origine et je travaille sur des projets théâtraux basés la plupart du temps soit sur la région parisienne soit sur la région Grand Est. »

JDC: Pourquoi avoir choisi cette autobiographie?

« Je n'avais pas lu ce livre très connu dans ma scolarité. C'est en fait James Groguelin, comédien, qui avait très à cœur de le porter sur scène et qui m'a poussé longtemps à le découvrir et à l'adapter. J'étais d'abord un peu réticent, craignant l'énième adaptation d'histoire se déroulant durant la Seconde Guerre mondiale. Et puis j'ai lu le livre, et le coup de cœur a été immédiat. Ça m'a complètement embarqué. J'ai aimé le parcours de ces deux enfants juifs qui traversent seuls la France occupée, leur combativité, leur ténacité. Ça m'a beaucoup touché, et je me suis lancé dans l'adaptation, en y trouvant des résonances actuelles. »

JDC: Plusieurs adaptations cinématographiques ont déjà été réalisées; quels sont, selon vous, les points forts d'une adaptation « sur les planches »?

« Pour moi, c'est la puissance de l'imaginaire. Nous avons d'ailleurs pris le parti d'être dans le raconter, comme le livre est écrit. C'est un livre de souvenirs. Donc le spectacle est interprété (brillamment) par un seul comédien, James Groguelin, qui joue Joseph Joffo, 40 ans, racontant ses souvenirs d'enfance, et qui se met à interpréter à lui seul tous les personnages et toutes les situations de l'histoire. »

C'est impressionnant. On évite ainsi le réalisme, et on en fait une vraie proposition théâtrale assumée. »

JDC: J'imagine que c'est un travail de longue haleine, mais dans les grandes lignes, comment ce projet a-t-il vu le jour?

« Je me suis lancé dans l'adaptation du livre, décidé d'en faire une pièce pour une seule personne. Ensuite j'ai douloureusement choisi les passages que je souhaitais garder. Le livre est assez long, tout ne pouvait pas tenir dans le spectacle. Une fois la première version finie, nous avons demandé avec crainte, l'autorisation de l'exploiter sur scène. »

Très vite, à notre grande surprise, Joseph Joffo a pris contact directement avec nous, et nous a donné son accord. C'était très touchant, très encourageant, porteur. Puis le metteur en scène Stéphane Daurat a pris le relais, a décidé de la scénographie singulière (amoncellement de vieilles valises), et est entré en répétitions pendant plusieurs semaines avec James. Le spectacle est né il y a un peu plus de deux ans, avec un temps de création d'un an et demi à peu près. Notre immense regret, c'est que Joseph Joffo soit décédé avant de voir son adaptation sur scène. »

JDC: Pour conclure, comment convaincre les spectateurs de venir au centre culturel le 25 mai prochain?

« Je conseille vivement de venir découvrir cette histoire forte, témoignage d'une période difficile de notre histoire, et qui pousse encore à être vigilant, à ne pas laisser de place à l'antisémitisme. C'est une proposition théâtrale bluffante, grâce à la performance de James Groguelin, à l'inventivité de la mise en scène de Stéphane Daurat. On passe du rire aux larmes, et on tremble avec ces deux enfants débrouillards face aux nombreux obstacles qu'ils ont à surmonter... »

1941 Paris est occupé par l'armée allemande. Pour fuir les nazis, Joseph, 10 ans et son frère Maurice, 12 ans, juifs, vont devoir traverser la France, seuls, pour rejoindre la zone libre.

Une aventure où l'ingéniosité et la débrouillardise deviennent une question de survie...



DEPUIS LE 20 FÉVRIER

AU PARC PIERRE PITOIS

.....

DU 19 AVRIL AU 14 MAI

AU CENTRE CULTUREL D. BIENAIMÉ



f t i p
LCSLCULTURE

« LE CAMBODGE BOUDDHIQUE » UNE PARTIE DE L'EXPOSITION EN PLEIN AIR...

Depuis le 20 février, quelques clichés sont exposés dans les allées du parc Pierre Pitois.

Plus qu'une philosophie ou une religion, le bouddhisme est un art de vivre pour les Cambodgiens. Il accompagne tous les gestes de leur vie quotidienne, ses divinités sont invoquées par les habitant-e-s dans le but d'acquérir de meilleures conditions de vie et un meilleur karma.

Vous pouvez, depuis la réouverture du parc et ce, jusqu'au 14 mai, venir trouver l'inspiration dans les tirages grand format de Francis Goussard, avant de retrouver la totalité de l'exposition, avec les œuvres de Marie-Chantal Gilbert-Goussard et Sowathdy Eng au centre culturel à partir du 19 avril.

Lithographie
de Sowathdy Eng



Gravure de Marie-Chantal
Gilbert-Goussard



MARINA ROLLMAN « UN SPECTACLE DRÔLE »

Olympia Prod

Pour notre plus grand plaisir, Marina Rollman se pose beaucoup de questions durant son spectacle :

- *Comment devenir une bonne personne ?*
- *Quel est le projet absurde qui se cache derrière les EVG/EVJF ?*
- *Comment combattre les « néoreligions » qui ravagent notre génération à l'image de l'autoentrepreneuriat et du CrossFit ?*

Un regard espiègle sur notre étrange société, de l'absurdité, beaucoup, de la nécessité de rencontrer tous les habitants de notre planète... mais de rire surtout.

Un stand-up empreint de nonchalance, d'amour, de finesse, de fulgurances humoristiques et également de réflexions pratiques...

Un spectacle drôle, quoi !



LE 26 JUIN 2021 À 20 H 30
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ
TARIFS: 12€, 15€ ET ABONNEMENT



LE 13 AVRIL 2021
À 14 H 30 ET 20 H 30
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ
TARIFS: 6 €, 9 € ET ABONNEMENT
TARIF SCOLAIRE: 5 €

« À L'ÉTROIT »

Compagnie Laika

*« Un homme vit à l'étroit
dans une petite maison.*

*Un jour, une femme frappe à sa porte.
Tout indique qu'ils sont faits l'un pour l'autre.
Ils décident donc de se mettre en ménage.*

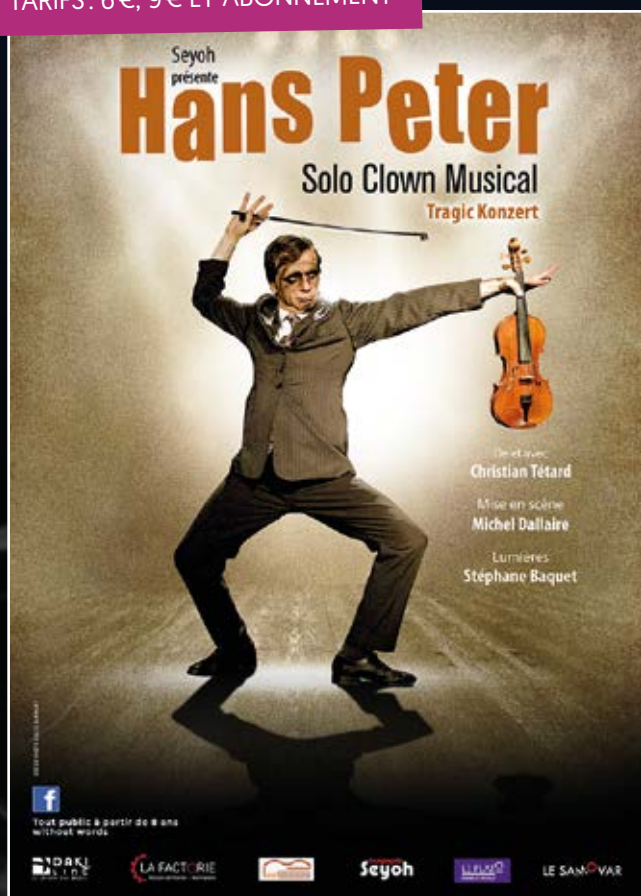
*La maison est petite, mais l'amour est grand.
Assez grand pour vivre l'un sur l'autre.*

*Mais, à force de vivre l'un sur l'autre,
on attrape des crampes.*

Et ça fait mal... »



LE 17 AVRIL 2021 À 19 H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ
TARIFS: 6 €, 9 € ET ABONNEMENT



HANS PETER « TRAGIC KONZERT »

Compagnie Seyoh

Hans Peter, concertiste au sommet de son art,
donne un récital...

**SA MISSION, SA QUÊTE:
INTERPRÉTER BEETHOVEN !**

Tandis qu'il laisse courir ses doigts sur le violon
face à un auditoire médusé par la maîtrise de son
geste, il va ce soir-là perdre le contrôle de ses
émotions...

Commence alors un combat sans merci entre le
musicien et son violon. Comment un homme qui
a toujours géré ses pulsions va-t-il réagir face à
son public ?

Car, si perdre la face est un très mauvais moment
à passer pour celui qui le vit, c'est une tragédie
tout à fait réjouissante pour celui qui en est le
spectateur !

Initiation à la musique

Sept jeunes Chapelain·e·s ont découvert, durant les activités extrascolaires proposées par la Ville pendant les vacances de fin d'année, la pratique de la musique et plus particulièrement du piano, lors de séances découverte menées à l'école de musique.

Le premier jour fut consacré à la découverte de l'école de musique et de ses pianos, sur lesquels elles et ils ont joué deux morceaux par mimétisme, seuls puis en duo.

Ils ont également appris les bases du solfège lors de la 2^{de} session, à la suite de quoi ils ont dû, sur une partition de trois mesures simples, travailler pour la déchiffrer puis la reproduire sur le clavier devant leurs camarades mélomanes...



COURS EN DISTANCIEL

Avec l'aide de multiples supports, les cours ont été assurés en majorité, que ce soit pour la formation musicale, les cours individuels ou collectifs...

Certains ont créé des groupes privés via différentes plateformes pour échanger des vidéos, afin de créer une interaction virtuelle entre les musiciens.

D'autres ont préféré cibler le travail sur la technique

individuelle, dans l'optique d'accorder les élèves ensemble dès que cela sera possible.

UNE PROGRESSION A ÉTÉ CONSTATÉE POUR TOUTES ET TOUS LES ÉLÈVES AYANT SUIVI LES COURS À DISTANCE

Certains, surpris par cette évolution en partie due à la vidéo, pensent même intégrer avec parcimonie cette nouvelle approche dans leur enseignement.



LES LOCAUX MOTIVÉS SONT DE RETOUR

L'audition des diverses classes de l'école de musique (*classe jazz, rock et autres*) précèdera le concert du groupe «René Pierre Adam Group», qui invitera sur scène pour quelques morceaux les élèves de l'atelier Jazz.

Rendez-vous le jeudi 17 juin, dès 19h au centre culturel Didier Bienaimé.

AGENDA

EXPOSITION «VOYAGE SYMBOLIQUE» ISABELLE BLANCHON

Acryliques & calligraphies modernes
Du dimanche 9 mai
au dimanche 6 juin

Ouverture le 15 mai de 18h
à minuit dans le cadre
de la 17^e Nuit des musées



Musée de
l'ancienne
malterie de
Champagne

Horaires : les mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, les jeudis, vendredis et dimanches de 14h à 18h.

Les lundis, mardis et matinées sur réservation pour les groupes.

Plus d'informations au 03 25 70 04 83



Mois des tout-petits

La 16^e édition du tant attendu « Mois des tout-petits » se tiendra au mois de juin 2021.

Organisé par les médiathèques de l'agglomération troyenne, cet événement s'adresse aux enfants de moins de 3 ans, à leurs parents ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance.

Des spectacles, contes, lectures, expositions, et aussi des temps d'échange et de réflexion entre les parents et les professionnels seront proposés tout au long du mois de juin...

CONTACTEZ-NOUS
POUR PLUS
D'INFORMATIONS!



**Médiathèque
Municipale**
Éliane Chartier

MÉDIATHÈQUE ÉLIANE CHARTIER
25 bis, Avenue Roger Salengro
10 600 La Chapelle Saint-Luc

...

03 25 71 63 46
mediatheque@la-chapelle-st-luc.eu

...

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr

ESPACE MULTIMÉDIA 11^È ANNÉE D'OUVERTURE

En service depuis 2010, cet espace a pour vocation d'aider tous les publics à s'approprier les usages numériques pour leurs projets personnels ou professionnels.

L'INITIATION INDIVIDUELLE Y EST DISPENSÉE,
MAIS VOUS POUVEZ ÉGALEMENT
Y EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE GROUPE



*Gratuit et en accès libre, l'espace multimédia se situe
au rez-de-chaussée de la médiathèque Éliane Chartier.*



MARDI 13 AVRIL À 14H30 ET 20H30
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

À L'ÉTROIT

THÉÂTRE

Tout public et scolaires dès 6 ans
Tarifs: 6€ - 9€ et abonnement
Tarif scolaire: 5€

Un homme vit à l'étroit dans une petite maison. Un jour, une femme frappe à sa porte. Tout indique qu'ils sont faits l'un pour l'autre. Ils décident donc de se mettre en ménage...

La maison est petite, mais l'amour est grand. Assez grand pour vivre l'un sur l'autre.



MERCREDI 21 AVRIL À 15H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

LE GRAND VOYAGE D'ANNABELLE

CONTE MUSICAL

Tout public dès 5 ans
Tarifs: 5€ et abonnement

Annabelle, jeune hirondelle, se casse une aile la veille de son grand voyage: sa migration pour le Sénégal. Ses comparses partent quand même, l'abandonnant à son sort... Le jeune volatile décide de rallier le continent africain par ses propres moyens...



MERCREDI 28 AVRIL À 15H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

FARAËKOTO

DANSE - HIP-HOP

Tout public
Tarifs: 12€ - 15€ et abonnement

Ne pouvant aider leurs parents aux travaux des champs, Fara et Koto sont abandonnés et perdus dans la forêt.

Ces deux êtres intimement liés nous entraînent au cœur de leur cellule fraternelle et nous invitent à interroger notre propre perception de la différence.



RETROUVEZ L'AGENDA
SUR NOTRE SITE

www.culture-chapelle-st-luc.fr/Saison-2020-2021-.html

2

AVRIL

« SAUVAGES »

THÉÂTRE MUSICAL BAROQUE

À 9h30 et 10h45,

centre culturel Didier Bienaimé

Tout public et scolaires dès 2 ans • Tarif: 5€

« HANS PETER TRAGIC KONZERT » SOLO CLOWN MUSICAL

À 19h, centre culturel Didier Bienaimé

Tout public dès 8 ans

Tarifs: 6€, 9€ et abonnement

« LE CAMBODGE BOUDDHIQUE » EXPOSITION

Du 19 avril au 14 mai,
centre culturel D. Bienaimé

Entrée libre

17

MARS

« TWO-GETHER »

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES,
PEINTURES ET SCULPTURES DE
HAUD PLAQUETTE-MÉLINE ET FRÉDÉRIC GARNIER

Du 9 mars au 16 avril,
centre culturel D. Bienaimé

Entrée libre

9

19



MERCREDI 5 MAI À 15 H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

EST-CE QUE JE PEUX SORTIR DE TABLE ?

CIRQUE, THÉÂTRE ET MUSIQUE

cirque, théâtre et musique

Tout public dès 3 ans

Tarifs: 5€ et abonnement

Pour fuir les préoccupations et les discussions d'adultes, l'héroïne nous propose une promenade dynamique dans son jardin imaginaire, une danse horizontale et verticale nourrie par le monde sonore et visuel qui l'entoure.



VENDREDI 28 MAI À 20 H 30
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

KANIS AND LOU

**MUSIQUE EXOTIQUE
ET HAWAÏENNE**

Tout public

Tarifs: 6€ - 9€ et abonnement

Kanis & Lou vous entraînent vers un Pacifique imaginaire. Ce paradis des mers du Sud où résonnent percussions exotiques, guitare hawaïenne et ukulélé...

Une réelle invitation à un voyage musical vers les archipels lointains...



SAMEDI 26 JUIN À 20 H 30
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

MARINA ROLLMAN

HUMOUR – STAND-UP

Tout public

Tarifs: 12€ - 15€ et abonnement

Un regard espiègle sur notre étrange société, de l'absurdité, beaucoup, de la nécessité de rencontrer tous les habitants de notre planète... mais de rire surtout.

Un stand-up empreint de nonchalance, d'amour, de finesse, de fulgurances humoristiques et de réflexions pratiques...

AVRIL

À PARTIR DU
22

CINÉ LATINO ASSOCIATION INCA

Du 22 au 24 avril, centre culturel Didier Bienaimé

Tarif: 5€ la séance • Billetterie sur place

Renseignements au 06 98 83 05 87

Fenêtres sur Scènes, c'est une programmation de 12 spectacles de troupes du Grand Est, une scène ouverte aux collégiens, une exposition autour de la Compagnie COME 10...

Tout public • Tarifs: 7€ pour un spectacle, 26€ le Pass, gratuit pour les moins de 16 ans.

Renseignements et billetterie au 03 25 79 52 12
ou par mail: come10@laposte.net

MAI

À PARTIR DU
19

« FENÊTRES SUR SCÈNES » COMPAGNIE COME 10 8^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERRÉGIONAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Du 19 au 23 mai,
centre culturel Didier Bienaimé

25

« UN SAC DE BILLES » THÉÂTRE

À 14 h 30 et 20 h 30, centre culturel D. Bienaimé

Tout public dès 9 ans • Tarif: 12€, 15€ et abonnement.
5€ pour les scolaires

27

« RENCONTRES PHILOSOPHIQUES » CONFÉRENCE ANIMÉE PAR JEAN-MICHEL POUZIN

« Avons-nous l'Art pour ne pas périr de la vérité ? »

Tout public • Entrée libre

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS MAISONS FLEURIES 2021

Nom:

Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Catégorie:



MAISON AVEC JARDIN
TRÈS VISIBLE DE LA RUE



MAISON AVEC BALCON/TERRASSE
SANS JARDIN VISIBLE DE LA RUE



MAISON AVEC DÉCOR
FLORAL INSTALLÉ EN BORDURE
DE LA VOIE PUBLIQUE



MAISON DONT SEULS
LES MURS OU FENÊTRES
PEUVENT ÊTRE FLEURIS



*Bulletin à découper et à remettre à l'Hôtel de Ville.
L'inscription peut également se faire par téléphone
ou en ligne sur notre site Internet.*

Plus d'informations au 03 25 71 62 64 ou par mail à l'adresse
suivante:
stm@la-chapelle-st-luc.eu



Cimetière communal: reprise des concessions échues

Cette opération concerne les concessions arrivées à échéance avant le 31 décembre 2017 n'ayant pas fait l'objet d'un renouvellement par les familles concernées.

Cela va permettre de disposer de 82 emplacements libres qui seront ensuite réattribués.

AU COURS DE L'ANNÉE 2021,
LA VILLE FERA PROCÉDER
À LA REPRISE DE 67 CONCESSIONS
ARRIVÉES À ÉCHÉANCE ET ÉGALEMENT
À CELLE DE 15 SÉPULTURES
EN TERRAIN COMMUN ATTRIBUÉES
DEPUIS PLUS DE 5 ANS.



Les familles titulaires d'une sépulture dans le cimetière communal ayant un doute ou une question sur la validité de leur concession sont invitées à contacter le service État civil au 03 25 71 34 34 afin de vérifier si l'emplacement doit faire l'objet d'un renouvellement.



AGENDA PRÉVISIONNEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Mardi 13 avril 2021, Hôtel de Ville
Mardi 25 mai 2021, Hôtel de Ville
Mardi 22 juin 2021, Hôtel de Ville

Horaires à définir



DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux de la Ville, en flashant le code QR ci-dessous, ou depuis notre site Internet à l'adresse suivante :

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/Deliberation-du-conseil-municipal.html

Vous pourrez également retrouver l'agenda des conseils, ainsi que les différents ordres du jour sur le lien suivant :

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/-CONSEIL-MUNICIPAL-355-.html



Agression, violences conjugales, menaces, harcèlement, conflit de voisinage, vol, addiction, problèmes d'éducation, difficulté à se loger, détresse, enfant en danger, radicalisation, prostitution

Vous connaissez des difficultés ? Vous êtes victime de violences ? Réagissez, parlez-en !

Rencontrez l'intervenante sociale, gratuitement et en toute confidentialité. Et trouvez aide et soutien.

Pour prendre rendez-vous avec Magali Journet, intervenante sociale :

appeler le : 06 21 83 50 04 écrire à : magali.journet@aube.fr

se rendre ou contacter l'une de ses deux permanences :

commissariat de police de Troyes
18 rue des Gayettes
Tél. : 03 25 43 51 00

gendarmerie de Romilly-sur-Seine
62 rue de la Boule d'or
Tél. : 03 25 24 71 82

En cas d'urgence, appeler le 17 ou le 112

Passeport obligatoire pour le Royaume-Uni

Cette mesure, due à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne au 31 décembre dernier, sera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2021.

Les passeports français ont une durée de validité de 10 ans pour les majeurs et de 5 ans pour les mineurs.

Il est en ce sens conseillé à tout Français désirant se rendre au Royaume-Uni d'anticiper sa demande de passeport ou de renouvellement, sans attendre que les délais d'obtention ne s'allongent...

La Mairie de La Chapelle Saint-Luc reçoit pour cette démarche uniquement sur rendez-vous par téléphone au 03 25 71 34 34 ou directement en ligne via notre site Internet à l'adresse suivante :
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



PROPRE COMME CHEZ TOI!

« Tiens, file-moi voir une canette!
 — *Ne me dis pas MERCI surtout!*
 — Tiens, viens donc à l'ombre, si on en trouve, pffff!
 T'y crois Toi à la transmachin écolo?
 — *Tu veux parler de la transition écologique?*
 — Ouais, c'est ça, le truc qu'on aura plus d'arbres, plus d'espace pour faire courir Rocky, plus de mieux pour le climat! T'y crois Toi?
 — *Oui, j'y crois, éviter de polluer, respecter la nature, laisser un peu sa voiture, faire à manger des trucs simples, aider les autres, chacun peut s'y mettre... Tu fais des trucs, Toi, pour que ça aille mieux?*
 — Oh ben ouais, l'autre jour, j'ai téléphoné à la mairie tellement c'était dégueu, il y avait tellement de crottes sur la pelouse que Rocky n'avait plus un endroit propre pour faire ses besoins!
 — *Et tu les ramasses les crottes de Rocky, Toi?*
 — Ça va pas, NON, y'a des gens payés pour ça, je crée de l'emploi Moi, Mooosieur!
 — *Avec l'argent de tes impôts, ils pourraient faire des trucs mieux, non? Des tâches plus valorisantes qui profiteraient à tout le monde!*
 — M'en fous, j'paie pas d'impôts Moaaaa!
 — *Ben si, dans ta canette, y'a 20 % d'impôts!*
 — Ah les salauds, c'est même pas mis dans la composition, regarde!
 — *Ah NON, tu jettes pas ton mégot sur le trottoir, tu ferais ça chez Toi?*
 — Non, chez moi c'est PROPRE, qu'est-ce que tu crois, tu me prends pour un sagouin ou quoi?
 — *Et puis ta canette, ne la laisse pas sur le mur, tu fais 1 km pour aller chercher tes clopes, tu peux bien faire 50m pour mettre ta canette dans la poubelle jaune, non? Et ton ticket d'Astro, là, OK t'as perdu, c'est pas ton jour, mais t'as gagné le droit d'le mettre à la poubelle, t'as pas envie que dehors ce soit PROPRE comme chez Toi?*
 — La rue est à tout le monde, tant que les autres le font, je ne vois pas pourquoi je ferais des efforts!
 Et puis, dis donc Môôôseigneur *«je donne des leçons à tout le monde»*, tu fais toujours TOUT bien Toi?
 — *Non, c'est sûr, t'as raison, mais j'essaie de respecter la rue, les gens, et c'est certainement comme ça qu'ils TE respecteront davantage. On gagne pas à tous les coups, mais puisque tu es joueur, essaye! Penses-y, c'est le premier mégot qui coûte, et tu seras fier de Toi et tes petits enfants aussi et même Rocky, s'il avait la parole, il en aurait des choses à te dire, l'Animal! Allez, à plus! Et le masque, pas par terre non plus, hein, si tu veux plus d'arbres, de petits oiseaux et d'espaces agréables pour faire courir Rocky! Fais gaffe à pas devenir écolo quand même! PROPRE comme chez Toi, penses-y!»*

**Jean-Paul BRAUN, adjoint au Maire
au nom de la majorité municipale.**

MALGRÉ LE COVID LA VIE CONTINUE.

Chères Chapelaines, Chers Chapelains,

Voici plus d'un an que nous vivons avec la crainte de la Covid-19 et les contraintes que cette pandémie nous impose. Malgré les efforts des collectivités pour gérer au mieux cette situation, il n'en demeure pas moins qu'elle reste source d'anxiété et de souffrance pour les plus touchés. Sachez que nous restons attentifs, solidaires et force de proposition pour améliorer votre quotidien.

Le Conseil départemental a décidé la construction d'un centre médico-social (CMS) dans le quartier Chantereigne. Le projet retenu, qui a fait l'unanimité, devra faciliter grandement l'accueil des usagers et les conditions de travail du personnel.

En ce qui concerne l'unité de valorisation énergétique (UVE), la justice est passée et a reconnu son utilité en n'annulant pas l'autorisation d'exploiter. L'équipement fonctionne et monte en puissance, sans aucun problème. La réglementation prévoit des contrôles continus et, bien sûr, nous serons toujours très attentifs à ce que tout se passe bien.

Indépendamment des conditions d'exploitation, son utilité économique est avérée puisque les centres d'enfouissement qui recevaient jusqu'à présent nos déchets ménagers ne devront plus les accueillir d'ici quelques années. Et pour mettre fin à cet usage, l'Etat a décidé de porter la taxe sur l'enfouissement à 65 euros la tonne contre 15 pour les UVE (77 000 t sont encore produit dans le département. Le traitement de 55 000 t par l'UVE permettra donc d'atténuer la hausse de la taxe et en conséquence de vos impôts locaux).

Il n'en reste pas moins que le traitement des déchets est coûteux et que «le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas».

Nous formulons des souhaits pour la fin de la pandémie et pour que nous puissions tous retrouver très rapidement une vie sociale normale.

**L'équipe «Des Chapelains pour les Chapelains»
 Vincent RICHARD, Danièle BOEGLIN,
 Cedric HERBLOT, Corentin PERRUT.**

NAISSANCES

NOVEMBRE 2020

ADANG Destiny, Millian • GOUOT Léo • GODON Thilo, Steven, Christopher, Anthony • ALIOUI Youssef • RAFFIN Lahyanna, Marica, Isabelle • IBRAHIMI Hanusa • CLIVOT Ornella, Magalie, Béatrice • NICOLAS BRAMM Rosaly, Magali, Isabelle

DÉCEMBRE 2020

AUBRIOT Mahé, Sacha • ASSIGNON Amira, Grâce • FERRO Ayden, Gino, Enzo • OULD-SMAA Slimane, Mohamed, Abdelkader • BENDRIMA Amine • ÖNDER Alparslan, Yusuf • SÉGARD Mattéo, Joseph, Christophe • ADNAK Layana •

RAJAONAH Mitia, Anna • DUQUE TABARE Léon, Christophe, Francisco, José • ODIGIE Solomon • MINIMO Livio, Régis • REGIS Nolann, Jahmaël

JANVIER 2021

TETARD Sacha, Juan-Antonio, Valentin • JARFANE Myriam • CATHERINE Emilio, Charles, Alain, Millo • SLIMANI CANAPVILLE Leyna, Halima, Fatima • KONE Grâce, Nadré, Marie • VERON Stéphanie, Leslie • NEGGAZI Amine • OUSSENI Soumaya, Maïra • THOMASSIN Livia, Emma, Jade • MEES FOUILLOUX Diago, Alexander, Sébastien

MARIAGES

NOVEMBRE 2020

SISSOUNOL Virapradith et
KEOVILAYVONG PRACHIT Seut

DÉCEMBRE 2020

DIB Ali et
HIBOUR Wijdane

JANVIER 2021

Néant

DÉCÈS

NOVEMBRE 2020

DUTERTRE Jeannine, Simone, veuve COLOMBIER, 91 ans • THIÉRY Guy, Claude, Yves, époux CHAMBERLIN, 81 ans • DUMANLIOGLU Mustafa, époux BEKLER, 75 ans • GÉRARD Gabrielle, Yvonne, veuve MOSTAERT, 94 ans • POILVÉ Yvonne, Renée, épouse CONAN, 80 ans • MOUGENOT Fernande, veuve HOUPPON, 96 ans • LAGRAVIÈRE Josiane, épouse HERMEL, 83 ans • HIMEUR Louardé, 59 ans • FOUQUIER Jean-Paul, époux BLAMPUY, 46 ans • AHIL Jilali, époux EL HAÏMER, 81 ans • GHRIH El Mostafa, 67 ans • VINCENT Réjane, Louise, Andrée,

veuve BRULÉ, 96 ans • JEAN PAUL Paulette, veuve ALAIN, 86 ans

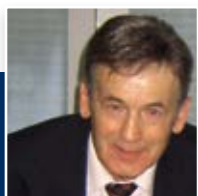
DÉCEMBRE 2020

CHABASSOL Ginette, Rose, Marie, veuve VERDIER, 90 ans • CHEVALLOT Marie, Thérèse, Rosalie, Aline, veuve WIECHTEK, 95 ans • GONZALEZ RODRIGUEZ Maria, Francisca, veuve HERREO MATEOS, 93 ans • MARIE Françoise, Evelyne, 71 ans • CUISIN Claude, Maurice, Norbert, époux BOUDEVILLE, 76 ans • MARÉCHAL Georgette, Marthe, veuve AIME, 102 ans • REBUZZINI Félix, veuf BARONI, 92 ans • SALA Ahmed, 82 ans • WAGNER Roger, Daniel, époux

PROTAT, 70 ans • JOACHIM Jean, Marcel, Robert, veuf MOUGEOT, 98 ans • BIANCHI Roland, Denis, Pierre, époux CONTANT, 79 ans • GUILLLOTTE Claude, Léon, Marie, époux MARIE, 88 ans

JANVIER 2021

BARAN Émile, Pierre, veuf LATRUFFE, 66 ans • THÉVENIN Arlette, Henriette, Marie, veuve ALLAIS, 93 ans • DE SMET Lisa, veuve DE POORTERE, 88 ans • LINARD Eliette, Lucienne, veuve BOUROTTE, 88 ans • WOLOSZCZUK Anna, Pétronille, veuve RIBEIRO DE MIRANDA, 92 ans • BELGUESSAB Abbes, 73 ans



Jacky LOEHLÉ
1943 - 2020

Membre du comité d'animation du Hameau Saint-Luc, Jacky Loehlé nous a quittés en mars 2020.

Dévoué et toujours disponible, il était depuis plusieurs années très actif au sein de plusieurs associations...

Au nom du Hameau Saint-Luc et en accord avec la Ville, un don de 2000€ a été réalisé par le comité d'animation du Hameau Saint-Luc au bénéfice des enfants malades de l'hôpital de Troyes.



Juan MENDOZA
1943 - 2020

Président-fondateur de l'association INCA, il nous a quittés le 11 décembre 2020.

Réfugié politique chilien, il arriva en France en 1978 avant de s'établir rapidement avec sa famille à La Chapelle Saint-Luc.

Président de l'association durant 33 ans, Juan Mendoza s'évertua à faire rayonner la culture des pays d'Amérique latine...



Josée GÉRARDIN
1944 - 2021

Surnommée « Mamie bonbons » par les enfants, elle était bénévole à l'épicerie sociale Simone Laclémence depuis son ouverture en février 2002. Pour reprendre ses mots, l'épicerie sociale était « sa raison de vivre »...

Membre de la commission Seniors pendant 7 ans, Josée Gérardin a toujours été très impliquée dans les projets portés par la Ville à destination des aînés.

Sa volonté et sa bienveillance ont marqué celles et ceux qui ont eu la chance de la fréquenter.

Le Centre Municipal d'Action Sociale (CMAS) de La Chapelle Saint-Luc étend son dispositif de lutte contre l'isolement. Il a pour objectifs l'information préventive et la protection de la population.

Mis en place par le CMAS, en partenariat avec la Ville, le registre des personnes vulnérables permet de contacter individuellement chaque personne recensée...

PERSONNES ÂGÉES, FRAGILES, ISOLÉES, OU EN SITUATION DE HANDICAP, RECENSEZ-VOUS !

Inscrivez-vous en retournant
le coupon ci-dessous par courrier :
CMAS - Hôtel de Ville BP 10082
10602 LA CHAPELLE SAINT-LUC Cedex

par mail :
cmas@la-chapelle-st-luc.eu

ou en remplissant le formulaire en ligne :

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/Registre-communal-des-personnes-vulnerables.html

MERCI ÉGALEMENT AUX
PERSONNES DÉJÀ INSCRITES
DE RETOURNER LE FORMULAIRE
DÛMENT COMPLÉTÉ AFIN D'ÊTRE
EN CONFORMITÉ AVEC LA
RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR



COUPON À COMPLÉTER ET À RETOURNER AU CMAS



Date de la demande :

Bénéficiaire :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

Téléphone :

Personne à mobilité réduite : ☐ Oui ☐ Non

Médecin traitant :

Nom/Prénom : Téléphone :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom/Prénom : Téléphone :

Services intervenant à domicile, le cas échéant :

Nom : Téléphone :

☐ J'autorise la collecte et le traitement de mes données personnelles dans le cadre du dispositif d'appel de lutte contre l'isolement



Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le personnel administratif du CMAS de La Chapelle Saint-Luc aux fins d'enregistrement et de mise à jour des informations individuelles nécessaires au dispositif d'appel de lutte contre l'isolement des personnes, mené en partenariat avec la Ville de La Chapelle Saint-Luc.

À défaut de consentement, votre inscription au dispositif d'appel sera rendue impossible.

Conformément à la loi « RGPD » relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, veuillez adresser un courrier à la directrice du CMAS de La Chapelle Saint-Luc à l'adresse suivante : CMAS - Hôtel de Ville BP 10082 - 10602 LA CHAPELLE SAINT-LUC Cedex ou par mail à l'adresse suivante : cmas@la-chapelle-st-luc.eu